

supporter, et les dangers sans nombre auxquels elle fut exposée de la part des Iroquois. Mais le service de cette maison devenant plus difficile et plus pénible, et elle-même s'étant brisée l'avant-bras et démis le poignet, en tombant sur la glace, elle passa en France pour obtenir de M. de la Dauphinière des Sœurs Hospitalières de St. Joseph et leur confier l'administration de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie.

C'était le vœu le plus ardent de ce saint fondateur et la fin de toutes ses prières et de toutes ses entreprises, depuis plus de vingt ans; aussitôt il redouble ses prières pour connaître le choix de Dieu, il désigne les mères de Brésoles, Macé et Maillet, pour cette lointaine mission; il les conduit à l'évêque d'Angers qui leur accorde la permission demandée; les accompagne jusqu'à la Rochelle, monte avec elles sur le vaisseau, les bénit et se retire en chantant comme le St. vicillard Siméon: *Maintenant, Seigneur, envoyez en paix votre serviteur.* Son œuvre était accomplie. Quelque mois après, il quittait la terre plein de bonnes œuvres et de mérites, et allait au ciel en recevoir la récompense.

V

Le 20 Octobre 1659, il y avait grande fête à Montréal, et la petite colonie, éprouvée par de longues années de traverses, voyait l'heure enfin un jour de bonheur. Les sentinelles, placées en vigie, signalaient à l'horizon une barque dès longtemps attendue; le clergé, le gouverneur, toute la population se portait joyeusement vers le port; les cloches carillonnaient gairement au clocher, et le canon du fort faisait tressaillir d'allégresse le Mont-Royal et tous les échos du Fleuve Roi.

La barque approche, et déjà on distingue trois voiles noires; des cris de joie remplissent les airs. Bientôt elle aborde et trois vénérables Religieuses prennent terre et tombent à genoux, louant Dieu, au milieu d'une foule avide de les voir, de les féliciter, de les remercier, de les bénir pour tant de courage et de dévouement. Les Religieuses Hospitalières de St. Joseph, les Sœurs de M. de la Dauphinière étaient à Ville-Marie.

Leur traversée avait été longue et pénible, mais elles durent être bien consolées, quand elles virent avec quels transports de joie elles étaient accueillies, et quel bonheur elles apportaient à ces pauvres colons.

VI

Le 20 octobre dernier, une nouvelle fête réunissait de nombreux fidèles dans la petite chapelle des Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu. Cette fête, aussi, avait bien ses motifs de joie: c'était le *Deuxième Anniversaire* séculaire de l'heureux événement que nous venons de raconter.

Les colons de 1659 se réjouissaient dans l'espérance des avantages que leur procurerait l'arrivée de la Sœur de Brésoles et celle de ses compagnes. Les habitants de Ville-Marie en 1859 se réjouissent, dans une pieuse fête, des deux siècles de prodiges et de biensfaits qui viennent de s'accomplir dans cette humble maison...

Prodiges de dévouement et de charité, si heureusement rappelés par le Révérend Messire Tonpin, prêtre du Séminaire de St. Sulpice, dans le récit abrégé qu'il a fait de la vie et des vertus des Sœurs de Brésoles, Macé et Maillet; nul discours n'est semblé mieux approprié aux circonstances et à l'objet de cette fête.

VII

Après avoir rappelé brièvement les faits historiques qui avaient amené la fondation des Religieuses Hospitalières de St. Joseph, l'Orateur poursuivait:

Ce que je viens de dire, suffit, j'espère, mes Révérendes Sœurs, pour prouver que Dieu a présidé d'une manière toute particulière à la fondation de votre Institut; car, abstraction faite des miracles opérés en sa faveur, quand il n'y aurait que les difficultés, sans nombre, contre lesquelles il a lutté dès son origine, et la manière surprenante dont il en est sorti victorieux, ce serait assez pour confesser hautement que le doigt de Dieu était-là.

Si nous poursuivons l'histoire de cet Etablissement, à travers les siècles qui viennent de s'écouler, la protection divine n'est pas moins manifeste. Pauvre et misérable, comme l'étable de Bethléem, cet Hôpital ne fut d'abord qu'un appentis de planches mal jointes, ouvertes à tous les vents, ne protégeant pas même ses pieuses habitantes, contre les tempêtes de neige des plus rudes hivers. Plus tard, il est vrai, des salles spacieuses remplacèrent ces appentis, mais les incendies, les tremblements de terre, semblaient se succéder à plaisir pour les détruire jusqu'aux fondements. Et pendant ce temps que devenaient les courageuses Hospitalières, en proie à la faim, aux rigueurs des saisons; Surchargeées de malades et de blessés, exposées à la contagion des épidémies, aux surprises des Iroquois; dénuées de toutes ressources et travaillant nuit et jour, pour gagner leur vie; pendant deux siècles elles se dévouèrent sans réserve au service de leurs pauvres, de leurs infirmes, luttant contre toute misère et toute souffrance. Dieu a bénit tant de sacrifices; le grain de sénévé a germé, il a grandi; affermi parmi les tempêtes, il est devenu un arbre immense dont l'abri a protégé des milliers de malheureux.

(Durant les 50 dernières années, c'est-à-dire depuis 1800 jusqu'en 1859, quatre-vingt cinq mille, sept cent trente-neuf pauvres malades ont été reçus et soignés à l'Hôtel-Dieu; trois mille cent trente-deux y sont morts.

En 1845, une colonie de cet ordre fut envoyée à Kingston, dans le Haut-Canada, sur la demande de Mgr. René Gaulin, alors Evêque de cette ville. En 1852, la Communauté de Montréal acquit un vaste et superbe édifice dans un autre quartier de la ville au faubourg St. Antoine. (Ce local, qui était précédemment un Séminaire Anabaptiste, a reçu le nom d'Hôpital St. Patrice, et il relève de la Maison-Mère.)

Les œuvres de charité se sont donc multipliées dans son sein. Il faut aujourd'hui un plus vaste champ et de plus vastes bâtiments au dévouement des Religieuses Hospitalières de St. Joseph.

La-haut, près de notre superbe montagne, s'élève, sous sa protection, un splendide monastère. C'est là le palais que la Religion de nos Révérendes Mères prépare à tous les déshérités de la nature. N'est-ce pas le lieu, mes Révérendes Sœurs, de nous écrier avec le psalmiste: *Elles ont semé dans les pleurs, et voilà qu'elles moissonnent dans la joie et l'allégresse. Qui seminavit in lacrymis, in exultatione metent.* N'est-ce pas aussi le lieu de rappeler les paroles de mon texte: *Ego plantavi, Apollo rigavit, sed Deus incrementum dedit*, et de le transformer et de dire plutôt: c'est Dieu qui a planté, c'est Dieu qui a fait pleuvoir la rosée; c'est encore lui qui a donné l'accroissement, et c'est lui qui mettra le couronnement à cette merveilleuse entreprise de la charité; lui-même, mes